

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 25 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 19 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle des Chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Philippe MOREL (pouvoir de Michaël DAVID)

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Déborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT, Guillaume NIEL (arrivé à 19h24 à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER (pouvoir de Florence BEZIER), Damien LE BRESTEC

**Titulaires absents excusés :**

Elus Le Cellier : Michaël DAVID (pouvoir à Philippe MOREL), Aurélie AUDRAIN, Céline VERMOSEN

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER (pouvoir à Jacqueline LE TEXIER)

Elus Ligné : Guillaume NIEL (jusqu'à 19h24 -vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

**Suppléants présents :**

Elus Ligné : Déborah JOURDON, Anita MENET (arrivée à 19h24)

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL,

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Maurice PERRION, Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET (jusqu'à 19h24)

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance** : Stéphanie BERITAULT

**N°25.06.2025-11 : CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DES ANIMATIONS AUX COLLEGES PUBLIC ET PRIVE**

La Présidente explique à l'assemblée :

Dans le cadre des actions périscolaires, les animateurs jeunesse mettent en place un temps dédié aux loisirs et un espace d'animation et de décompression.

Cela donne la possibilité aux élèves une occasion de développer et d'affirmer leurs sens des responsabilités, de l'engagement, du respect de l'autre et leur confiance en soi.

Ces activités s'inscrivent sur le temps de la pause méridienne, soit entre 12h45 et 13h45.

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Vu les conventions de partenariat entre le SIVOM du secteur de Ligné et le collège public Agnès VARDA ainsi que le collège privé Saint Joseph de Ligné (en annexe),

Considérant l'opportunité de renforcer les actions partenariales avec les acteurs éducatifs du territoire du SIVOM dont le collège public Agnès VARDA et le collège privé Saint Joseph de Ligné,

Vu l'avis du bureau sivomal du 11 juin 2025,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 13</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

- **APPROUVER** la convention de partenariat avec le collège public Agnès VARDA de Ligné,
- **APPROUVER** la convention de partenariat avec le collège privé Saint Joseph de Ligné,
- **AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à signer la présente convention

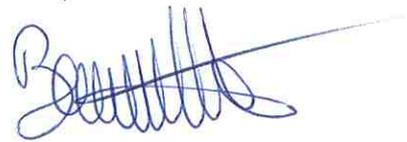
La Présidente

Anne-Marie CORDIER  
SIVOM du secteur de Ligné  
3 place de la Perretterie  
44 850 LIGNÉ  
Tel : 02.51.12.20.04  
accueil@sivomligne.fr



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAUULT



Publié sur le site internet du SIVOM du secteur de Ligné le :